



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny, tenue le 25 mai 2023, à 19 h 00.

MEMBRES:

Mohamed Bal	parent
Oriane Crabouillet	parent
Manon Gélinas	enseignante
Josée Huard	parent
Jean-Luc Malo	absent
Meagan Mullin-Fortin	directrice adjointe
Cassandra Panoff	parent
Valérie Perras	parent
Joannie Riendeau	absente
Stéphanie Roy	enseignante
Martin Tremblay	directeur
Tania Tremblay	parent
Ian Venne	absent

1. Accueil et présences

2. Questions du public

Andréanne Benoit : Mesure prises par l'établissement pour les enfants diagnostiqués de douance.

M. Tremblay répond et explique ce que fait l'école, les budgets alloués à cela et ce qui est mis en place au différents niveaux scolaire de l'école Vinet Souligny.

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Gélinas QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 22-23-39

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 17 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy QUE le procès-verbal du 17 avril 2023 soit adopté.

CE 22-23-40

5. Comité de parents (information)

Aucune information ne peut être donnée aux membres du Conseil d'Établissement (« C.É. ») puisque la réunion aura lieu le mercredi 27 mai 2023.

6. Volet financier pour le service de garde 2023-2024 - (L.I.P. art. 95) (adoption)

La direction a reçu la mise à jour du document ce jour-même. M. Tremblay présente le tableau à jour.

Parmi toutes les informations que celui-ci contient, il est mis au clair que la fréquentation régulière au service de garde est désormais de 8,95 \$ par jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE le Volet financier pour le service de garde 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-41

7. Volet financier pour la surveillance du midi 2023-2024 - (L.I.P. art. 95) (adoption)

M. Tremblay présente et explique le tableau présenté aux membres du C.É.

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE le Volet financier pour la surveillance du midi 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-42

8. Matériel didactique et liste d'effets scolaires 2023-2024 (L.I.P. art. 96.15) (adoption)

[Fiche thématique 08 | Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées \(quebec.ca\)](#)

M. Tremblay explique aux membres du C.É. la différence des montants réclamés par les professeurs pour le matériel entre les niveaux et même entre les classes de chaque niveau.

IL EST PROPOSÉ PAR Oriane Crabouillet QUE le Matériel didactique et liste d'effets scolaires 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-43

9. Budget du conseil d'établissement 2023-2024- (L.I.P. art. 66) (adoption)

M. Tremblay explique les divers budgets pour l'année 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Perras QUE le budget du conseil d'établissement 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-44

10. Budget de fonctionnement du service de garde 2023-2024- (L.I.P. art. 95) (adoption)

Après explications de M. Tremblay il est compris que certains montants changent drastiquement entre le budget de 2022-2023 et celui de 2023-2024 puisque pour l'instant, 300 enfants sont prévus pour l'année 2023-2024 contre 266 en 2022-2023; une augmentation de 34 enfants.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Perras QUE le budget de fonctionnement du service de garde 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-45

11. Budget de fonctionnement et d'investissement de l'établissement 2023-2024 - (L.I.P. art. 95) (adoption)

[Fiche thématique 23 | Le budget annuel de l'école ou du centre \(quebec.ca\)](#)

Le budget initialement calculé pour l'année 2023-2024 sera officiellement mis à jour au mois de décembre, lorsque le nombre d'élèves inscrit à l'école Vinet Souigny sera bel et bien confirmé.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Perras QUE le budget de fonctionnement et d'investissement de l'établissement 2023-2024 soit adopté.

CE 22-23-46

12. Règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 - (L.I.P art. 76) (adoption)

M. Tremblay ainsi que de Mme Mullin-Fortin expliquent les diverses modifications aux règles de conduite et mesure de sécurité pour l'année 2023-2024. L'altruisme est ajouté à la liste des valeurs importantes pour l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Perras QUE les règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 soient adoptées.

CE 22-23-47

13. Sorties éducatives (information ou approbation)

Il n'y a aucune sortie éducative à faire approuver par le C.É. vu la fin imminente de l'année scolaire 2022-2023.

Cependant, Mme Mullin-Fortin présente la [Fiche thématique 16 \(3 pages\)](#) : il est suggéré d'ajouter l'option « par l'application Mozaik Parent » afin de prévenir l'école de l'absence d'un élève. La direction acquiesce et la modification sera faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy QUE les sorties éducatives soient adoptées.

CE 22-23-48

14. Autres sujets

Les étoiles du mois : Mme Mullin-Fortin explique aux membres du C.É. le concept d'étoile du mois implanté dans tous les classes de l'école. Dans diverses sphères de l'éducation un élève pour chaque catégorie est nommé mensuellement dans sa classe. Une étoile de l'année est décernée au mois de juin pour chacune de ces mêmes catégories, peu importe l'année scolaire les élèves adorent le concept et sont motivés par l'idée d'obtenir une étoile du mois.

15. Les « Coups de cœurs » et faits saillants de l'école

- Journée d'accueil parents/enfants maternelle;
- Course école : Mme Oriane Crabouillet soulève que le délai pour prévenir les parents qu'ils pouvaient être là pour l'activité a été trop court selon elle, en ce qui la concerne un délai d'une semaine est trop court pour pouvoir se libérer de ses obligations professionnelles afin d'assister à l'activité. La direction acquiesce est fera de son mieux pour prévenir les parents plus tôt pour la course école prévue le 8 septembre 2023.

16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Gélinas QUE l'assemblée soit levée à 20 h 32.

CE 22-23-49

Martin Tremblay
Directeur

Josée Huard
Présidente